



Communiqué de presse Paris,
Le 15/02/2023

Formation et emploi des personnes en situation de handicap : l'OPCO Santé, l'OETH et l'Agefiph formalisent leur partenariat

Mercredi 15 février 2023, Laurent Barban, Délégué Territorial OPCO Santé Île-de-France, Pierre-Marie Lasbleis, Directeur Général de l'OETH et Lahouari Merabti, Délégué Régional Agefiph Île-de-France ont signé une feuille de route territoriale, déclinaison opérationnelle de la convention nationale 2021 / 2024 relative à la sécurisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans le secteur privé de la santé.

Elle concrétise la volonté commune de promouvoir et sécuriser l'emploi des personnes handicapées, en conjuguant leurs offres et services.

Ce partenariat ambitionne ainsi de :

- Informer et sensibiliser les adhérents de l'OPCO Santé et leurs salariés
- Informer et sensibiliser les CFA et organismes de formation des secteurs de la santé, en particulier ceux préparant aux métiers en tension tels que Aide-soignant(e) et Accompagnant(e) éducatif(ive) et social(e)
- Informer et sensibiliser les salariés de l'OPCO Santé
- Accompagner les entreprises adhérentes de l'OPCO Santé vers une politique handicap (par l'Agefiph ou l'OETH, selon le fonds de contribution)

Un programme concret de webinaires, ateliers et rendez-vous est fixé pour répondre à ces objectifs.

Laurent Barban, Délégué Territorial IDF de l'OPCO Santé : « *L'accueil et la gestion des salariés en situation de handicap dans le secteur privé de la santé doit se faire dans un cadre très particulier. On n'intègre pas une personne handicapée dans le secteur sanitaire, social et médico-social comme on le ferait dans une entreprise commerciale. Comme ces établissements accueillent des usagers en situation de handicap, on pourrait croire que la démarche est facilitée, mais ce n'est pas toujours le cas. La prise en charge du handicap au travail repose aujourd'hui beaucoup sur le référent handicap, qui va jouer un rôle déterminant en interne. Le fait d'avoir une feuille de route francilienne avec des structures spécifiques comme Agefiph et OETH comme partenaires est un gage de renforcement de l'offre de services auprès de nos clients, avec une sécurisation du cadre et, quand c'est nécessaire, une aide financière. Dans un secteur qui connaît des tensions très fortes, avec 10 à 15 % des postes en moyenne non pourvus faute de candidats, l'accueil de salariés en situation de handicap supplémentaires est une opportunité pour le secteur privé de la santé. »*

Pierre-Marie Lasbleis, Directeur Général de l'OETH : « *Nous sommes tous concernés par le handicap au travail. Mais il y a encore beaucoup de pédagogie à faire pour que le mot handicap ne soit plus une étiquette stigmatisante. Et c'est l'objectif de ce partenariat : multiplier les actions pour ouvrir le dialogue et que les mentalités évoluent. »*



Lahouari Merabti, Délégué Régional de l'Agefiph : « *Je me réjouis de la signature de cette feuille de route régionale, qui acte un partenariat opérationnel entre nos trois structures.*

Notre ambition commune est d'appuyer au quotidien les adhérents de l'OPCO dans leurs actions pour inclure le handicap et d'amplifier la formation des personnes en situation de handicap dans une logique « zéro sans solution ». Nous prévoyons également d'outiller et de professionnaliser l'écosystème de l'OPCO Santé, ainsi que ses équipes.

Cette feuille de route sera déployée dans un souci constant d'innovation et d'adaptation au contexte économique, en faisant preuve d'agilité. »

À propos de l'OPCO Santé

L'OPCO Santé, agréé en qualité d'opérateur de compétences (Opco) depuis le 1er avril 2019, accompagne les entreprises et les associations des secteurs du sanitaire, social et médico-social privé à but non-lucratif, du thermalisme, de l'hospitalisation privée, des services de santé au travail interentreprises, ainsi que des entreprises ne relevant pas d'un champ conventionnel mais partageant des besoins proches en termes d'emploi-formation. L'OPCO Santé a pour mission d'assurer le financement des contrats d'alternance, d'apporter un appui technique aux branches professionnelles, de favoriser la transition professionnelle des salariés et d'assurer un service de proximité aux très petites, petites et moyennes entreprises. L'OPCO Santé compte près de 400 salariés répartis à travers 25 sites régionaux en France et on en outre-Mer.

Pour en savoir plus : www.opco-sante.fr

À propos de l'OETH

L'association OETH porte l'accord handicap agréé du secteur sanitaire et social associatif depuis 1991. À ce titre, elle collecte directement auprès des établissements couverts par l'accord, la contribution de ceux dont le taux d'emploi de travailleurs handicapés est inférieur à 6%. L'association OETH développe une offre de service spécifique et innovante, propose des aides financières adaptées pour accompagner les entreprises du secteur à répondre à un objectif ambitieux d'emploi de travailleurs handicapés.

Pour en savoir plus : www.oeth.org

À propos de l'Agefiph Île-de-France

L'Agefiph agit au niveau local, sur la base d'une stratégie et d'une politique définies au niveau national. Ses instances dirigeantes, regroupées en région parisienne, s'appuient sur les délégations régionales qui sont en contact direct avec les entreprises et au plus près des besoins des personnes handicapées.

480 collaborateurs œuvrent chaque jour à l'accomplissement de ses missions. 70% d'entre eux travaillent dans nos délégations régionales. L'Agefiph assure une mission de service public qui s'inscrit notamment dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec l'Etat et les principaux acteurs de la politique de l'emploi des personnes handicapées.

Pour en savoir plus : www.agefiph.fr

Contacts Presse :

OPCO Santé Île-de-France

Fernanda Casula

Assistante support

fernanda.casula@opco-sante.fr

OETH

Olivia Marion

Responsable communication

olivia.marion@oeth.org

Agefiph Île-de-France

Julien Viaud

Référent communication

ile-de-france@agefiph.asso.fr